

## 5. Principales mesures du projet de Loi de Finances 2006

### 5.1. Mesures fiscales

#### Aboutissement des travaux d'harmonisation, de simplification et d'aménagement des textes fiscaux

- Edition du Code Général des Impôts consistant en la codification en un seul texte de l'ensemble des dispositions relatives à l'assiette, au recouvrement et aux procédures fiscales.

#### Réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu

- Augmentation du seuil de la tranche exonérée de l'impôt sur le revenu de 20000 à 24000 dirhams.
- Création d'une tranche supplémentaire de 60000 à 120000 dirhams taxée à 40%.
- Baisse du taux marginal de l'Impôt sur le Revenu à 42% conformément aux engagements du Gouvernement dans le cadre de la Charte d'investissement.

#### Mesures relatives à la TVA

- Remplacement de l'exonération de la TVA prévue pour les Agences pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Nord, du Sud et de l'Oriental par une dotation budgétaire.
- Assujettissement des opérations afférentes aux prêts et avances consentis aux collectivités locales par le Fonds d'Equipement Communal à la TVA au taux de 10%.

#### Mesures visant la baisse du droit d'importation

- Réduction de la quotité du droit d'importation sur les produits industriels de 50% à 45%.
- Baisse du droit d'importation pour certains produits sensibles à la contrebande et des produits de la filière papier-carton.

#### Réforme de la fiscalité locale

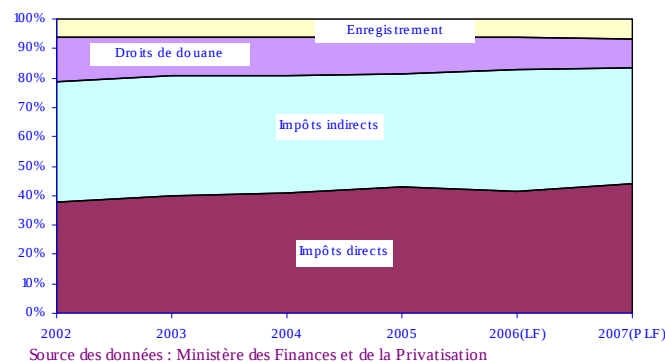
- Assouplissement et réaménagement de la fiscalité locale à travers la réduction du nombre de taxes et l'uniformisation des procédures de recouvrement pour l'ensemble des taxes.

### 5.2. Mesures budgétaires

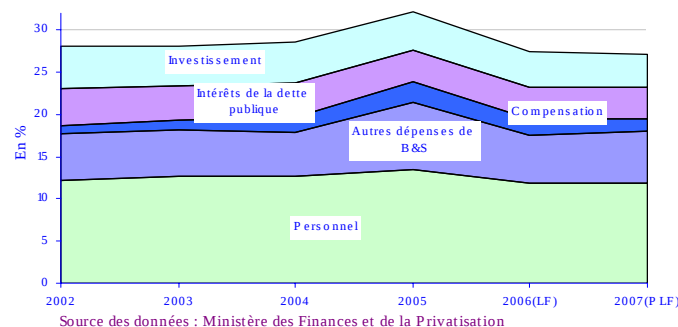
- Création de 7.000 nouveaux postes budgétaires pour répondre aux besoins des secteurs prioritaires (enseignement, santé,...).
- Contribution du budget de l'Etat au financement du RAMED.
- Prise en charge du différentiel de cotisation à la retraite au profit de la CMR au titre du départ anticipé à la retraite.

## 6. Graphiques

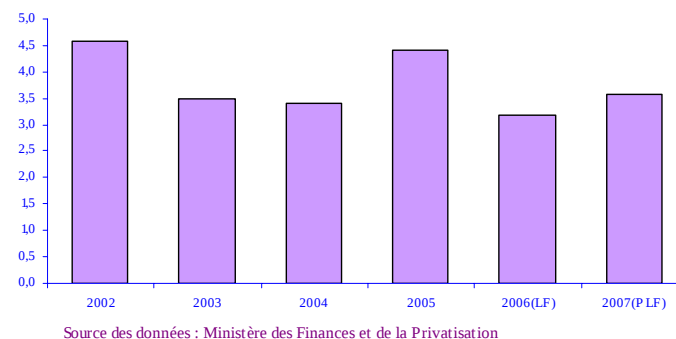
Structure des recettes fiscales



Evolution des dépenses publiques en % du PIB (y.c. CST)



Evolution du déficit budgétaire de l'Etat en % du PIB



Royaume du Maroc



Direction des Études et des Prévisions  
Financières

# PROJET DE LOI DE FINANCES 2007

La présente brochure synthétise le contexte économique national et international dans lequel s'inscrit le projet de Loi de Finances pour l'année 2007, met en évidence les politiques économique et sociale poursuivies ainsi que les tendances récentes des finances publiques et du contexte de préparation de la Loi de Finances.

Par ailleurs, cette brochure fournit une présentation sommaire du rapport genre annexé au Rapport Economique et Financier.

Direction des Etudes et des Prévisions Financières  
Quartier administratif/Entrée D  
Rabat- Chellah  
Téléphone : 212.37.67.74.15  
Télécopie : 212.67.75.33  
Web : [www.finances.gov.ma/depf/depf.htm](http://www.finances.gov.ma/depf/depf.htm)  
E-mail : [depf@depf.finances.gov.ma](mailto:depf@depf.finances.gov.ma)

1. Contexte du budget en 2007

1.1. Contexte international

- Consolidation de la croissance économique mondiale (4,9%) liée à la vigueur de la croissance économique aux États-Unis (2,9%), en Chine (10%) et à la reprise de la croissance dans la zone Euro (2%).
- Consolidation de la croissance dans les principaux pôles régionaux suite à la poursuite de la vigueur de la croissance dans la région asiatique (8,6%) et à l'embelle économique dans les pays d'Amérique Latine (4,2%).
- Poursuite du dynamisme du commerce mondial devant enregistrer une croissance de 7%.
- Resserrement des policy-mix dans les principaux pays industrialisés.
- Maintien de conditions de financement favorables pour les pays émergents dans un contexte d'abondance de liquidité internationale et d'augmentation modérée des taux de référence.

- Taux de change de l'euro par rapport au dollar américain, se situant à 1,26 dollar pour un euro.

1.2. Contexte national

- Croissance économique prévue de 3,5% sous l'hypothèse d'une campagne agricole moyenne de 65 millions de quintaux.
- Activité économique tirée par la consommation des ménages et la FBCF dont les contributions à la croissance seraient de 4,3 et 2,7 points respectivement.
- Progression de la FBCF de 10,7% portant le taux d'investissement à 26,4% du PIB générée par la hausse prévue de l'investissement privé et public (grands projets d'infrastructures).
- Maintien de l'épargne nationale brute à un niveau favorable (28,6% du PIB).
- Excédent du compte courant de la balance des paiements se situant à 2,5% du PIB suite au bon comportement des transferts des Marocains Résident à l'Étranger (+8,5%) et des recettes touristiques (+7%).

2. Politique économique et sociale

2.1. Insertion du Maroc dans l'économie mondiale

- Parachèvement du chantier de construction et de modernisation des grands réseaux d'infrastructure en vue de faire du Maroc une plateforme régionale des échanges.
- Lancement d'un ambitieux programme d'offshoring axé sur le développement des compétences, la création de zones d'accueil dédiées aux activités NTIC et l'intégration des services dans les principales villes du pays.
- Poursuite des efforts visant l'insertion du Maroc dans la société de l'information et du savoir à travers la signature de contrats programmes notamment avec l'APEBI visant à doubler le chiffre d'affaires du secteur à l'horizon 2012, à créer 33.000 emplois et à accroître la pénétration des NTIC au niveau de l'entreprise, de l'administration et des ménages.

2.2. Dynamisation des secteurs productifs

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie agricole qui s'articule autour de l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et de l'ajustement des politiques d'irrigation et foncière.
- Lancement de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle basée sur le développement de nouveaux métiers de délocalisations de services (offshoring), la création de zones de sous-traitance industrielle (automobile, électronique et aéronautique) et la relance des branches existantes (textile, agro-alimentaire, produits de la mer).
- Poursuite d'une stratégie touristique ambitieuse à travers la concrétisation du plan Azur, la mise en œuvre d'une politique de développement du tourisme rural et l'amélioration de l'environnement touristique.
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de mise à niveau du secteur de l'artisanat axée notamment sur l'émergence de nouveaux acteurs-producteurs, l'appui aux PME du secteur, le soutien des mono-artistes, la réorganisation du secteur et l'appui au développement des circuits de commercialisation.
- Poursuite des efforts de modernisation des systèmes monétaire et financier à travers le renforcement des instruments de la politique monétaire, la modernisation des institutions financières publiques et la restructuration du dispositif de financement des entreprises.

2.3. Renforcement des actions en faveur du développement humain

- Accélération des actions de développement du monde rural à travers la poursuite des efforts en matière de désenclavement du monde rural, l'accélération de la cadence de réalisation des programmes d'électrification et d'approvisionnement en eau potable ainsi que l'encouragement d'activités alternatives (tourisme rural, pêche, transformation de produits agricoles, ...).
- Renforcement de la mise à niveau urbaine à travers la dynamisation des actions en matière de promotion de l'habitat social et de diversification des produits logements, la résorption de l'habitat insalubre et la mise en œuvre de la politique des villes nouvelles.
- Adoption d'une vision stratégique en matière de santé impliquant l'ensemble des départements agissant sur les déterminants de la santé (éducation, eau, infrastructure etc.) et portant notamment sur l'organisation du système de santé, sa régulation et son contrôle, le financement et le perfectionnement des ressources humaines.
- Poursuite des réformes dans le domaine de l'éducation en phase avec la Charte Nationale d'Education et de Formation notamment la généralisation de l'enseignement fondamental et l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la gestion du système éducatif.
- Concrétisation de la nouvelle politique de l'emploi à travers la mise en place de programmes et d'actions visant la création de 200.000 emplois à l'horizon 2008 (Programmes Idmaj et Taahil et Programme Moukawalati) et l'amélioration de l'organisation et de la gestion du marché du travail (réorganisation de l'ANAPEC et création d'un Observatoire National de l'Emploi).
- Renforcement de la protection sociale à travers la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire, l'introduction prochaine du RAMED dédié aux populations les plus défavorisées et la recherche de nouvelles modalités garantissant la viabilité financière des systèmes de retraites.

2.4. Concrétisation des orientations en matière de développement durable

- Poursuite des réformes visant à optimiser l'usage de l'eau, à renforcer les programmes de réhabilitation et de maintenance des équipements hydro-agricoles et à résorber le retard en matière d'assainissement liquide.
- Renforcement de la protection du patrimoine forestier à travers le lancement de programmes de lutte contre la désertification et le développement des ressources forestières (actions de reboisement, de régénération et d'amélioration sylvo-pastorale, d'aménagement des bassins versants,...).
- Opérationnalisation de la lutte contre l'effet de serre à travers la promotion des mécanismes de développement propre (création de cellules de promotion du MDP au niveau de plusieurs départements ministériels et institutions).

2.5. Renforcement des principes de bonne gouvernance

- Consolidation de la gouvernance publique à travers notamment la réforme de l'administration et de la justice, le renforcement de la transparence et la poursuite de la modernisation des Entreprises et Etablissements Publics.
- Poursuite des efforts en matière de concrétisation des principes de la gouvernance territoriale.

3. Rapport genre

- Elargissement du champ d'analyse de l'approche genre à travers l'intégration de nouveaux départements dans un souci d'inter-sectorialité (Justice, Emploi, Equipement, Energie, Logement, Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées et Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau), ce qui constitue une première évaluation des politiques publiques menées au regard de la budgétisation sensible au genre.

4. Indicateurs financiers (hors TVA des collectivités locales)

| Finances publiques (en % du PIB)           | LFA 2006 | PLF 2007 |
|--------------------------------------------|----------|----------|
| Recettes ordinaires                        | 24,9     | 24       |
| Recettes fiscales                          | 21,4     | 20,9     |
| Recettes non fiscales (hors privatisation) | 3        | 2,3      |
| Dépenses ordinaires                        | 23,9     | 23,3     |
| Solde ordinaire                            | 0,9      | 0,7      |
| Investissement (Hors fonds Hassan II)      | 3,8      | 4,1      |
| Déficit global                             | 2,7      | 3        |

- Stabilisation de la pression fiscale autour de 23,5%.
- Masse salariale de l'ordre de 11,8% du PIB contre 12,2% pour la Loi de Finances 2006 actualisée.
- Hausse des intérêts de la dette de 3,1% pour atteindre 3,7% du PIB en 2007.
- Dépenses d'investissement représentant 4% du PIB, soit un niveau supérieur à celui de la Loi de Finances 2006 actualisée de 0,2 point du PIB.